

Descriptif de module C

Domaine : Travail social et santé

Filière : Travail social et santé

Orientation : (*facultative*)

1. Intitulé du module C Enjeux et étapes de la médiation familiale

Code : DAS MF GE C

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'été
 Semestre d'hiver

2. Organisation

Crédits ECTS : 8

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les modules A et B
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module a pour but l'intégration des caractéristiques du processus de la médiation de conflits dans le couple et la famille. Il en détaille les différentes étapes et exerce les compétences spécifiques.

La médiation familiale est développée comme processus d'accompagnement de famille en crise lors de cycles d'évolution de la famille. Les participants doivent démontrer leurs connaissances des différents enjeux de la séparation et du divorce sur le plan affectif, organisationnel, économique et juridique, tant pour les enfants que pour les parents. Sur le plan méthodologique, ils sont capables de :

- favoriser l'engagement des personnes dans le processus de médiation familiale
- faire un bilan sur le plan de la situation conjugale et familiale
- faire travailler les parents sur leurs projets après la séparation
- anticiper l'organisation de la vie des enfants et de leurs relations avec les parents
- rendre possible la discussion sur le partage des responsabilités parentales y compris sur le plan financier après la séparation et le divorce
- poser le cadre, les indications et contre-indications de la médiation
- faire preuve de neutralité, confidentialité et indépendance tout en étant attentif à l'intérêt de l'enfant



- organiser les négociations concernant la garde, les droits de visite, les contributions d'entretien, les modalités de la liquidation du régime matrimonial et les aspects patrimoniaux
- transférer à d'autres conflits familiaux les préceptes travaillés dans les situations de séparation
- distinguer les situations pouvant tirer profit de la médiation de celles qui n'en relèvent pas
- assurer l'émergence d'options et la mise en forme des accords conclus, rédiger la convention de médiation et donner des informations sur la suite du processus
- s'abstenir de toute autre prestation (thérapeutique ou juridique) ne relevant pas de leur expertise de médiatrice, identifier les besoins des consultants et les orienter vers d'autres experts

Pour cela, ils font preuve de réflexivité et de discernement, d'une capacité d'aborder et d'élaborer les tensions en cours de processus, d'analyser les impasses et de reconnaître leurs limites. Ils ont intégré les données juridiques, psychologiques, sociologiques et déontologiques pour assumer une posture de médiateur dans un dispositif formel de médiation dans le champ familial garantissant la sécurité du public.

5. Contenu et formes d'enseignement

La représentation de la famille, des tensions intergénérationnelles, du couple, de la fratrie et du divorce ; l'évolution de la famille contemporaine; l'enfant dans la famille et dans le divorce ; constitution et séparation du couple, réorganisations et recompositions familiales; les réaménagements de la parentalité ; les besoins, les droits et les devoirs de l'enfant ; le contexte juridique; l'organisation des relations parentales ; la répartition des responsabilités financières (le budget des adultes et des enfants) ; l'organisation de la liquidation du régime matrimonial ; la convention de médiation ; les limites et les impasses ; les différents acteurs du divorce et la collaboration avec d'autres professionnels.

Enseignements théoriques, entraînements méthodologiques sous forme de mise en situations commentées, lectures et création de différents supports.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Evaluation des compétences et de la posture de médiateur par les intervenants à partir de mise en situations emblématiques de la pratique de la médiation familiale, travaillées dans le module, sur lesquelles les participants doivent démontrer leurs capacités de compréhension, d'analyse et de transfert des contenus théoriques reçus ainsi que leurs habiletés méthodologiques. Une session d'examen de 3h par groupe est planifiée à la fin de la 2^e année sous forme de « triple jump » (présentation d'une séquence vidéo continue de 30 minutes de séance de co-médiation, analyse critique, mobilisation de notions et d'auteurs, questionnement déontologique et mise en débat avec la salle)

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Remédiation à déterminer avec le formateur terrain et les responsables du module.

8. Remarques

9. Bibliographie

Voir bibliographie générale.

10. Enseignants

La formation se déroule sous la responsabilité de Monika Schumacher (HETS) et Agnès Strack Perdrix (GPM) épaulées par des vacataires ayant une expertise dans les thématiques abordées.

Descriptif validé le 21 juin 2018